

0 - L'EUROPE : (RÉ)VISIONS (1h) (cf. : www.europa.eu)

0° - Répondre sur une page de droite ou de gauche et laisser le nombre de lignes équivalentes à votre réponse sur la page d'en face, noter le **titre** de cette activité en rouge et le souligner, puis tracer une **marge supplémentaire** à droite ou à gauche.

- lister les 28 pays de l'UE + leur capitale. Trouver pour chacun d'eux, l'année d'entrée dans l'UE.

- Pour chacun des éléments suivants, trouver : la date, les acteurs principaux (éventuellement), et expliquer en 2/3 lignes maximum ce que c'est :

- | | |
|------------------------|----------------------|
| * Congrès de La Haye | * SME |
| * Déclaration Schuman | * Traité de Nice |
| * CECA | * Traité de Lisbonne |
| * Traité de Rome | * Zone euro |
| * Acte unique européen | * Espace Schengen |
| * Traité de Maastricht | |

- Pour chacune des institutions suivantes, expliquer très brièvement ce que c'est, son rôle, qui y siège, le mode de désignation, le nombre de membres, le mode d'adoption des décisions :

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| * Parlement européen | * Cour de Justice de l'UE |
| * Conseil européen | * BCE |
| * Conseil de l'UE | * Conseil de l'Europe |
| * Commission européenne | |

- Une de ces institutions n'est pas une institution de l'UE ! Laquelle ? Justifiez votre choix.

- Qu'est-ce qu'un État-nation ?

- Qu'est-ce qu'une organisation régionale ?

- Quelles en sont en général les objectifs et donc les conséquences pour les États membres ?

- (pp. 334-335) Montrez que l'idée d'une union des pays d'Europe est ancienne ? Pourquoi cette volonté récurrente ?

I - ESPOIRS ET DÉCEPTIONS D'UNE EUROPE POLITIQUE (1948-1957) (1h)

0° - Répondre sur une page de droite ou de gauche et laisser le nombre de lignes équivalentes à votre réponse sur la page d'en face, noter le **titre** de cette activité en rouge et le souligner, puis tracer une **marge supplémentaire** à droite ou à gauche.

A - L'après-guerre, un contexte favorable

- Pourquoi l'idée d'une union des pays d'Europe rencontre un contexte favorable après la WWII ?
- Quel est le contexte géopolitique en Europe de 1947 à 1949 ?
- Qu'est-ce qu'un européiste ?
- Comment agissent-ils en faveur d'une union ?

B - L'Europe entre construction économique et construction politique (1948-1951)

- Quel espoir porte le Congrès de La Haye ?
- Quand se réunit-il ?
- Qui le préside? Qui est-ce ?
- Quelles commissions organisent les débats ?
- Quelles sont les divergences entre unionistes et fédéralistes ? Quelles sont leurs positions respectives ?
- Qui l'emporte ?
- Quel texte est rédigé ? Que propose-t-il ?

- Quel est la principale réalisation du congrès ?
- Quelles sont les avancées mais aussi les échecs de cette institution nouvelle ?

- Q° 1 p. 341
- Q° 2 p. 341
- Q° 3 p. 341
- Q° 4 p. 341

- Qui rejette le plan Schuman ? Pourquoi ?
- Qui l'accepte ?
- Quel traité le met en œuvre ? A quelle date ?

C - L'échec d'une construction militaire et politique (1951-1954)

- Qu'est-ce que la CED ?
- Pourquoi est-elle créée ? Pour répondre à quelle problématique ?
- À quelle date ? Par quel traité ?
- Q° 1 p. 339
- Q° 2 p. 339
- Q° doc. 3 et 4 p. 339
- Comment est-elle accueillie en France ? Et par les parlementaires français ?
Pourquoi ?
- La CED est-elle mise en place ?
- Q° 6 p. 341

II - CRISES ET DIFFICULTÉS DE L'EUROPE POLITIQUE (1955-1989) (1h)

0° - Répondre sur une page de droite ou de gauche et **laisser** le nombre de lignes équivalentes à votre réponse sur la page d'en face, noter le **titre** de cette activité en rouge et le souligner, puis tracer une **marge supplémentaire** à droite ou à gauche.

A - Le choix d'une construction économique

1° - relancer la construction européenne

- Quels sont les deux traités adoptés le 25 mars 1957 ?
- Que créent-ils ?

2° - un compromis institutionnel

- Comment fonctionne la CEE ? Le conseil des ministres ? La Commission ?
- À quoi voit-on un équilibre entre supranationalité et intergouvernementalité ?

B - De Gaulle et la construction d'une Europe politique 1958-1969

1° - la construction européenne au service des ambitions gaulliennes

- Comment voit-il la CEE ?
- De quoi est-il farouche partisan ?
- Q° doc. 2 p. 343
- Quand et pourquoi rejette-t-il l'adhésion du Royaume-Uni ?

2° - de Gaulle contre une construction politique ?

- À quoi s'oppose de Gaule dans la construction européenne ?
- Quelle est l'attitude de la France en Juin 65 ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce que le traité de l'Élysée ? Quel est son objectif ?
- Q° 3 p. 344
- Q° 4 p. 344

C - Les timides avancées de l'Europe politique 1969-1989

- Qu'entend-on par élargissement de l'union de l'Europe ?
- Qu'entend-on par approfondissement de l'union de l'Europe ?

- Comment le couple franco-allemand fait-il évoluer la CEE à partir des années 70 ?

- Qu'est-ce que le conseil européen des chefs d'État ?
- Date de création ?
- fonctionnement ? Objectifs ?

- Depuis quelle année, le Parlement européen est-il élu au SU ?
- Quel était l'objectif de cette forme de suffrage ?
- Est-ce efficace ?

- Qu'est-ce que l'Acte unique européen ?
- À l'initiative de qui est-il pris ?
- Pour quel objectif ?

III - LA RECHERCHE D'UNE CONSTRUCTION POLITIQUE DEPUIS LES ANNÉES 1990 (1h)

0° - Répondre sur une page de droite ou de gauche et laisser le nombre de lignes équivalentes à votre réponse sur la page d'en face, noter le **titre** de cette activité en rouge et le souligner, puis tracer une **marge supplémentaire** à droite ou à gauche.

A - Un élargissement sans précédent

1° - le nouveau visage de l'Europe après la GF

- Quels événements ont lieu en Europe dans les années 1989-1990 ?
- Quelles en sont les conséquences pour la construction européenne ?
- Quelles difficultés cela engendre-t-il pour la CEE ?

2° - De l'Europe des 12 à l'Europe des 28

- Quelles sont les grandes étapes d'élargissement de l'Europe à partir des années 90 ? Vers quel type de pays ?

3° - les enjeux de l'élargissement

- Quels sont les enjeux de l'élargissement sur la réflexion sur les frontières de l'Europe ? Et sur la réflexion sur l'identité européenne ?

B - Quelles institutions pour l'Europe ?

1° - le traité de Maastricht : vers une union politique et économique

- Le traité de Maastricht amène de facto la fin de quelle organisation ?
- Par quoi est-elle remplacée ? À quelle date ?
- Quels pays le signent ?

- Quels sont les 3 piliers du Traité ?

2° - la nécessaire adaptation des institutions

- Le fonctionnement de l'UE est-il facile à comprendre ?
- Q° doc. 3 et 4 p. 349

- À quelle problématique répondent les traités d'Amsterdam et de Nice ?

- Est-ce efficace ? Quels résultats observent-on aux élections européennes en terme de participation ?
- De fait quelle opinion politique progresse sur l'UE dans l'opinion publique ?
- Comment l'UE tente-t-elle d'enrayer ce rejet de l'Europe ?

C - La construction d'une Europe politique : quel bilan ?

1° - une construction originale toujours en débat

- En quoi l'expérience de l'UE est-elle unique dans le reste du monde ?
- Quelles fragilités a révélé la crise de l'Euro de 2011 ?
- Quelles sont les fragilités de l'Europe à l'international ?

- Quels sont les effets concrets de l'Europe sur les citoyens au quotidien ?
- Q° 1 p. 351
- Q° 2 p. 351
- Q° 3 p. 351
- Q° 4 p. 351
- Q° 5 p. 351
- Q° 6 p. 351
- Quel est, de manière simplifiée, le positionnement des grandes familles politiques face à l'Europe ?

- Quels sont les grands enjeux de l'Europe pour l'avenir ?
- quelles sont les grandes interrogations qui se posent ?